

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 8 avril 2026

Présents : Solange TASSIGNY, Adeline MASSA – PICQUENOT, Sandrine MASSA, Mélanie UNINSKY, Véronique LESLUIN, Siegfried GLESSMER, Julien LARCHER, Stéphane LE TOUZE, Michel BEZOUT, Yvon SALLES et Amaury GRENTE.

Sandrine MASSA est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 30 Mars 2026
- CFU 2025
- Affectation de résultats
- Taux de fonçibilité
- Vote des taux 2026
- Budget Préliminaire 2026
- Subventions 2026
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30.

Approbation du compte-rendu du 30/03/2026.

Il est donné lecture du compte rendu.

Il est approuvé à l'unanimité.

CFU 2025

Madame Sonia PIMOR donne lecture des comptes de l'exercice 2025.

Le Conseil municipal (hors la présence de M. le Maire) adopte à l'unanimité des présents le compte financier unique de l'exercice 2025.

Affectation de résultats.

Le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 522 967,10 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est de 34 374,11 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement est de - 41 480.99 (C/1068 IR) €

Le report excédentaire de fonctionnement (FR002) est de 481 486.11€. (522 967.10-41 480.99)

L'affectation des résultats du compte financier unique est approuvée à l'unanimité.

Taux de fongibilité

Madame Sonia PIMOR donne les explications sur les taux.

7,5 %

Adopté à l'unanimité

Vote des taux 2026

Les taux de référence des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 restent inchangés.

TFBP = 35.16

TFPNB = 16.53

TH = 12.67

Les taux sont approuvés à l'unanimité des présents.

Budget primitif 2026

Le budget primitif est présenté par Madame PIMOR.

Fonctionnement = 680 597.11 € et Investissement = 237 855.10 €

Ce budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

Subventions 2026

Les demandes de subvention sont étudiées.

Ci-joint le tableau des subventions accordées à ce jour.

. Comité des Fêtes et des Loisirs de Janville	1200,00 €
. A.D.M.R.	500,00 €
La Passerelle en Val ès dunes	290,00
. Association des Amis des Marais de la Dives	100,00 €
. le FNACA (Argences)	100,00 €
. Le secours catholique Troarn - Argences	200,00 €
Restos du Coeur	200,00 €
Ligue contre le cancer	200,00 €
Tulipes En Val ès dunes	200,00 €
Total	2 990,00 €

Les subventions ne seront versées qu'après réception du dossier complet.

Questions diverses

CNAS

La mairie est adhérente du CNAS qui améliore le quotidien des agents (ex places de cinéma, réductions aux centre de loisirs pour les enfants)

M le Maire est désigné délégué élu et Virginie Duret délégué agent à l'unanimité des présents.

Refus d'autorisation d'occupation du domaine public.

Madame Stéphanie Pepin a demandé l'autorisation de réaliser des prises de vue photographique sur le chemin du Marais sur la commune de Janville.

Cette séance photographique devait être organisée le samedi 11 avril 2026 de 09h00 jusqu'à 16h00.

Le projet consiste à réaliser une série de photographies illustrant des scènes de la vie locale en milieu rural durant la période de l'Occupation, notamment les interactions entre habitants et soldats présents sur le territoire à cette époque.

Pour les besoins historiques de cette mise en scène, certains participants porteront des uniformes représentant des troupes de la Wehrmacht ainsi que de l'armement factice.

M. le Maire a refusé cette demande car celle-ci manquait de précisions notamment sur la zone concernée, l'accès aux parcelles et au chemin, l'information en amont avec les riverains.

Madame Pepin était invitée à reformuler sa demande en apportant l'ensemble des précisions nécessaires permettant une instruction complète du dossier. Elle n'y a pas donné suite.

Permis de construire SCI OGALO

M RENAULT habitant rue du Château d'eau a demandé des explications concernant le permis de construire accordé à la SCI OGALO pour des abris à chevaux en raison de son implantation.

M. le Maire a invité M. RENAULT à entrer en contact avec la gérante de la SCI.

L'un des deux abris a été déplacé de quelques mètres pour dégager la vue depuis la maison de M. RENAULT.

Association ANDES

M. le Maire propose que la commune cesse d'adhérer à l'association ANDES (Association Nationale des Elus du Sport).

Le Conseil autorise M. le Maire à ne pas reconduire l'adhésion.

Commission voirie

Une demande de rendez-vous sera formulée à l'agence routière départementale pour aborder les sujets suivants :

- Rétrocession RD 37a (Planning des travaux de réfection)
- Visibilité sortie du chemin de Calleville
- Panneaux, limitation de vitesse, sécurisation des arrêts de bus.

Convocation aux réunions de la CDC

Les conseillers communaux recevront les convocations et les documents associés par mail.

Il est possible d'assister aux réunions dans le public.

Arbre M et Mme CHEMLA

M et Mme CHEMLA souhaitent élaguer un chêne situé sur le domaine public et dont les branches peuvent être gênantes.

A ce jour, il n'est pas prévu de campagne d'élagage par la commune. Rien ne s'oppose à un élagage à leurs frais, sous réserve de déterminer avec le maire ou un adjoint les branches à couper.

Armoire télécom - rue Haute

Les portes de l'armoire télécom rue haute sont souvent ouvertes.

Un signalement sera fait par la mairie.

Gilets jaunes ou orange

Des gilets identifiant les élus ou le personnel communal sont disponibles en cas de besoin et notamment lors de opérations de boitage.

Prochain conseil municipal le 27 avril 2026 à 20h.

La séance est levée à 21h45

Siegfried GLESSMER

Maire

Sandrine MASSA

Secrétaire de séance